



S1819-nnn

Le 28 novembre 2018

PENALITES FINANCIERES DE LA JOURNÉE 5 DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES

Journée N° 5 du 23 et 24 novembre 2018

Division	Equipes	Motif	Pénalité
D3/C	GROSLAY 3	Forfait simple contre ST MARTIN 4	32 €
D3/C	MERY 7	Forfait simple contre EZANVILLE ECOUEN 8	32 €

Thomas MAUDUIT
Responsable Championnat par Equipes